

16

PLAN DE
SERVITUDES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL DU NORD

MANIN

PLUI ARRÊTÉ LE 05.12.19
ET LE 06.05.21

PLUI ADOPTÉ LE 21.07.22

Dossier réalisé avec
le bureau d'études :

anteagroup

Échelle : 1/5000^m

10 POUR 1000 ANNEE À LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE
DU PLAN LOCAL D'URBANISME DU NORD DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS
EN DATE DU 21 JUILLET 2022, LE PRÉSIDENT MICHEL SIBRA

03 21 220 200
PLUI@CAMPAGNESARTOIS.FR
WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR

f t i y

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS
1050, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
62810 AVESNES-LE-COMTE

ATTENTION

Certaines servitudes ne sont pas affichées, merci de contacter leur gestionnaire :
- I3 -> GRT Gaz
- I1bis et I5 -> DGPR (Direction Générale de la Prévention des Risques)

Certaines servitudes ne sont pas disponibles au téléchargement sur le site de la ODTM 62.
Elles ne sont donc pas affichées :
- I6 Mines et carrières
- ARS Magasins à poudre de l'armée et de la marine
- AR2 Poste militaire assurant la défense des côtes et la sécurité de la navigation

■ Limite communale

Servitudes de passage
14 Lignes ou canalisations électriques
Ligne ou canalisation
- Ligne aérienne

Servitudes d'abandon ou de voisinage
INT1 Cimetières
- Cimetière
Périmètre de protection

Servitudes de classement et de protection
AC1 Monuments historiques
- Périmètre de protection

PT2 Protection des centres radioélectriques d'émission et réception contre les obstacles
Centre d'émission ou réception
Zones
- Zone spéciale de dégagement

